



Catalogue des formations

Coûts pédagogiques financés à 100% pour les entreprises de moins de 50 salariés adhérentes d'OCAPIAT



Bien-Être Animal

Catalogue des formations labellisées
« Bien-Être Animal »

Inscrivez-vous en ligne

et rendez-vous sur www.ocapiat.fr



▶ LISTE DES FORMATIONS PAR REGION	3
AUVERGNE-RHONE-ALPES	3
BRETAGNE.....	3
GRAND-EST.....	5
NORMANDIE.....	6
NOUVELLE-AQUITAINE	7
OCCITANIE	8
PAYS DE LA LOIRE	9
▶ CONTACTS ORGANISMES DE FORMATION	11
▶ ÉTAPES A SUIVRE	12
▶ CHOISIR UNE FORMATION SUR MESURE.....	14



► Liste des formations

Auvergne-Rhône-Alpes

AVICULTURE

- **CERTIFICAT RÉFÉRENT BIEN-ÊTRE ANIMAL - ÉLEVAGE DE VOLAILLES**
(Jusqu'à 7h. max.)
Départements couverts : 26
Organismes de formation : RC services

Bretagne

AVICULTURE

- **BIEN ÊTRE ANIMAL EN AVICULTURE**
(Jusqu'à 7h. max.)
Départements couverts : 35 ; 56
Organismes de formation : RC services
- **RÉFÉRENT BIEN-ÊTRE ANIMAL AU COUVOIR ET EN ÉLEVAGE**
(Jusqu'à 10,5h. max.)
Départements couverts : 35 ; 56
Organismes de formation : RC services

ELEVAGE PORCIN

- **ALTERNATIVES À L'UTILISATION D'ANTIBIOTIQUES AU SEIN D'UN ÉLEVAGE**
(Jusqu'à 14h. max.)
Départements couverts : 22 ; 29 ; 35 ; 56
Organismes de formation : IFIP institut du porc



- **ARRÊT DE LA COUPE DES QUEUES : COMMENT GÉRER LA QUESTION DANS SON ÉLEVAGE ?**
(Jusqu'à 7h. max.)
Départements couverts : 22 ; 29 ; 35 ; 56
Organismes de formation : IFIP institut du porc

- **BIEN-ÊTRE ANIMAL EN PRODUCTION PORCINE**
(Jusqu'à 7h. max.)
Départements couverts : 22 ; 29 ; 35 ; 56
Organismes de formation : IFIP institut du porc, RC services

- **COMPRENDRE ET INTEGRER LE BIEN ETRE ANIMAL EN ELEVAGE AVEC L'OUTIL D'AUTO-DIAGNOSTIC BEEP (POUR SALARIES EXPERIMENTES)**
(Jusqu'à 7h. max.)
Départements couverts : 22 ; 29 ; 35 ; 56
Organismes de formation : IFIP institut du porc

- **CONDUITE DE LA MATERNITÉ EN ÉLEVAGE PORCIN**
(Jusqu'à 7h. max.)
Départements couverts : 22 ; 29 ; 35 ; 56
Organismes de formation : IFIP institut du porc

- **ELEVER DU MÂLE ENTIER**
(Jusqu'à 7h. max.)
Départements couverts : 22 ; 29 ; 35 ; 56
Organismes de formation : IFIP institut du porc

- **FONDAMENTAUX DE LA CONDUITE DE L'ELEVAGE : GESTANTES ET MATERNITE, POST SEVRAGE ET ENGRAISSEMENT**
(Jusqu'à 21h. max.)
Départements couverts : 22 ; 29 ; 35 ; 56
Organismes de formation : IFIP institut du porc

- **FORMATION BIEN-ÊTRE ANIMAL : RÉFÉRENT D'ÉLEVAGE**
(Jusqu'à 7h. max.)
Départements couverts : 22 ; 29 ; 35 ; 56
Organismes de formation : IFIP institut du porc, RC services

- **GESTION DES TRUIES EN LIBERTÉ**
(Jusqu'à 14h. max.)
Départements couverts : 22 ; 29 ; 35 ; 56
Organismes de formation : IFIP institut du porc



- **MAÎTRISE DE LA VENTILATION EN PORCHERIE**
(Jusqu'à 7h. max.)
Départements couverts : 22 ; 29 ; 35 ; 56
Organismes de formation : IFIP institut du porc

- **MAÎTRISER L'ÉCHOGRAPHIE EN ÉLEVAGE DE PORC**
(Jusqu'à 7h. max.)
Départements couverts : 22 ; 29 ; 35 ; 56
Organismes de formation : IFIP institut du porc

- **MANIPULER LES PORCS ET INTERVENIR EN SECURITE**
(Jusqu'à 7h. max.)
Départements couverts : 22 ; 29 ; 35 ; 56
Organismes de formation : IFIP institut du porc

- **PRODUIRE DU PORC BIO**
(Jusqu'à 7h. max.)
Départements couverts : 22 ; 29 ; 35 ; 56
Organismes de formation : IFIP institut du porc

Grand-Est

INDUSTRIE DE LA TRANSFORMATION DES VOLAILLES

- **RETRAIT CARCASSES VOLAILLES IMPROPRES À LA CONSOMMATION HUMAINE**
(Jusqu'à 7h. max.)
Départements couverts : 54 ; 55 ; 57 ; 88
Organismes de formation : Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est
-

VIANDE

- **PROTECTION DES ANIMAUX DANS LE CADRE DE LEUR MISE À MORT**
(Jusqu'à 14h. max.)
Départements couverts : 08 ; 10 ; 51 ; 52 ; 54 ; 55 ; 57 ; 67 ; 68 ; 88
Organismes de formation : Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est, IFIP Institut du Porc
-



ELEVAGE PORCIN

- **BIEN-ÊTRE ANIMAL EN PRODUCTION PORCINE**
(Jusqu'à 7h. max.)
Départements couverts : 14 ; 27 ; 50 ; 61 ; 76
Organismes de formation : IFIP institut du porc, RC services
- **CONDUITE DE LA MATERNITÉ EN ÉLEVAGE PORCIN**
(Jusqu'à 7h. max.)
Départements couverts : 14 ; 27 ; 50 ; 61 ; 76
Organismes de formation : IFIP institut du porc
- **CONDUITE DE LA REPRODUCTION EN ÉLEVAGE PORCIN**
(Jusqu'à 14h. max.)
Départements couverts : 14 ; 27 ; 50 ; 61 ; 76
Organismes de formation : IFIP institut du porc
- **FORMATION BIEN-ÊTRE ANIMAL : RÉFÉRENT D'ÉLEVAGE**
(Jusqu'à 7h. max.)
Départements couverts : 14 ; 27 ; 50 ; 61 ; 76
Organismes de formation : IFIP institut du porc, RC services
- **GESTION DES TRUIES EN LIBERTÉ**
(Jusqu'à 14h. max.)
Départements couverts : 14 ; 27 ; 50 ; 61 ; 76
Organismes de formation : IFIP institut du porc
- **MAÎTRISE DE LA VENTILATION EN PORCHERIE**
(Jusqu'à 7h. max.)
Départements couverts : 14 ; 27 ; 50 ; 61 ; 76
Organismes de formation : IFIP institut du porc



- **MISE À MORT DES PORCS EN ÉLEVAGE : FORMATION ÉLEVEURS ET SALARIÉS D'ÉLEVAGE**
(Jusqu'à 7h. max.)
Départements couverts : 14 ; 27 ; 50 ; 61 ; 76
Organismes de formation : IFIP institut du porc

- **PARTAGE ET GESTION DES PROBLEMES DE PATTES**
(Jusqu'à 21h. max.)
Départements couverts : 14 ; 27 ; 50 ; 61 ; 76
Organismes de formation : Chambre régionale d'agriculture Normandie

VIANDE

- **PROTECTION DES ANIMAUX DANS LE CADRE DE LEUR MISE À MORT**
(Jusqu'à 14h. max.)
Départements couverts : 14 ; 27 ; 50 ; 61 ; 76
Organismes de formation : IFIP institut du porc

Nouvelle-Aquitaine

ELEVAGE

- **BIEN-ÊTRE ANIMAL**
(Jusqu'à 14h. max.)
Départements couverts : 16 ; 17 ; 19 ; 23 ; 24 ; 33 ; 40 ; 47 ; 64 ; 79 ; 86 ; 87
Organismes de formation : cfppa des landes, interface elevage, RC services

ELEVAGE PORCIN

- **EUTHANASIE ET MISE À MORT DANS LE RESPECT DU BIEN-ÊTRE ANIMAL**
(Jusqu'à 11h. max.)
Départements couverts : 16 ; 17 ; 19 ; 23 ; 24 ; 33 ; 40 ; 47 ; 64 ; 79 ; 86 ; 87
Organismes de formation : IFIP institut du porc

- **GESTION DE LA VENTILATION ET DU CHAUFFAGE**
(Jusqu'à 21h. max.)
Départements couverts : 16 ; 17 ; 19 ; 23 ; 24 ; 33 ; 40 ; 47 ; 64 ; 79 ; 86 ; 87
Organismes de formation : IFIP institut du porc



- **LIMITER L'UTILISATION DES ANTIBIOTIQUES**
(Jusqu'à 18h. max.)
Départements couverts : 16 ; 17 ; 19 ; 23 ; 24 ; 33 ; 40 ; 47 ; 64 ; 79 ; 86 ; 87
Organismes de formation : IFIP institut du porc

- **TECHNIQUES D'ÉLEVAGE**
(Jusqu'à 35h. max.)
Départements couverts : 16 ; 17 ; 19 ; 23 ; 24 ; 33 ; 40 ; 47 ; 64 ; 79 ; 86 ; 87
Organismes de formation : IFIP institut du porc

Occitanie

ELEVAGE PORCIN

- **AUDIT ET SUIVI DU BIEN-ÊTRE EN ÉLEVAGE DE PORC**
(Jusqu'à 14h. max.)
Départements couverts : 09 ; 11 ; 12 ; 30 ; 31 ; 32 ; 34 ; 46 ; 48 ; 65 ; 66 ; 81 ; 82
Organismes de formation : interface elevage, IFIP institut du porc

- **TECHNIQUES D'ÉLEVAGE**
(Jusqu'à 35h. max.)
Départements couverts : 09 ; 11 ; 12 ; 30 ; 31 ; 32 ; 34 ; 46 ; 48 ; 65 ; 66 ; 81 ; 82
Organismes de formation : IFIP institut du porc

VIANDE

- **EUTHANASIE ET MISE À MORT DANS LE RESPECT DU BIEN ÊTRE ANIMAL**
(Jusqu'à 14h. max.)
Départements couverts : 09 ; 11 ; 12 ; 30 ; 31 ; 32 ; 34 ; 46 ; 48 ; 65 ; 66 ; 81 ; 82
Organismes de formation : IFIP institut du porc



Pays de la Loire

AVICULTURE

- **BIEN ÊTRE ANIMAL EN AVICULTURE - action éligible FSE**
(Jusqu'à 7h. max.)
Départements couverts : 49 ; 72 ; 85
Organismes de formation : RC SERVICES
- **RÉFÉRENT BIEN-ÊTRE ANIMAL AU COUVOIR ET EN ÉLEVAGE - action éligible FSE**
(Jusqu'à 10,5h. max.)
Départements couverts : 85
Organismes de formation : RC SERVICES

ELEVAGE PORCIN

- **BIEN-ÊTRE ANIMAL EN PRODUCTION PORCINE**
(Jusqu'à 7h. max.) Action éligible FSE
Départements couverts : 44 ; 49 ; 53 ; 72 ; 85
Organismes de formation : IFIP INSTITUT DU PORC, RC SERVICES
- **CONDUITE DE LA MATERNITÉ EN ÉLEVAGE PORCIN**
(Jusqu'à 7h. max.) Action éligible FSE
Départements couverts : 44 ; 49 ; 53 ; 72 ; 85
Organismes de formation : IFIP INSTITUT DU PORC
- **CONDUITE POST-SEVRAGE ET ENGRAISSEMENT**
(Jusqu'à 7h. max.) Action éligible FSE
Départements couverts : 44 ; 49 ; 53 ; 72 ; 85
Organismes de formation : IFIP INSTITUT DU PORC
- **CONDUITE EN BANDES**
(Jusqu'à 14h. max.) Action éligible FSE
Départements couverts : 44 ; 49 ; 53 ; 72 ; 85
Organismes de formation : IFIP INSTITUT DU PORC
- **GESTION DE LA REPRODUCTION**
(Jusqu'à 14h. max.) Action éligible FSE
Départements couverts : 44 ; 49 ; 53 ; 72 ; 85
Organismes de formation : IFIP INSTITUT DU PORC





• CAP VERS VOS COMPÉTENCES •

Catalogue des formations

- **GESTION DE L'AMBIANCE ET DES BÂTIMENTS**
(Jusqu'à 7h. max.) **Action éligible FSE**
Départements couverts : 44 ; 49 ; 53 ; 72 ; 85
Organismes de formation : IFIP INSTITUT DU PORC

- **MANIPULATION**
(Jusqu'à 7h. max.) **Action éligible FSE**
Départements couverts : 44 ; 49 ; 53 ; 72 ; 85
Organismes de formation : IFIP INSTITUT DU PORC

- **PATHOLOGIES**
(Jusqu'à 14h. max.) **Action éligible FSE**
Départements couverts : 44 ; 49 ; 53 ; 72 ; 85
Organismes de formation : IFIP INSTITUT DU PORC



► Liste des organismes de formation

Organisme	Mail	Tél.
CFPPA des Landes	sophie.sarraute@educagri.fr	0671083029
Chambre régionale d'agriculture NORMANDIE	Non renseigné	0231472247
Chambre Régionale d'agriculture GRAND-EST	formation@grandest.chambagri.fr	0634110741
IFIP Institut du Porc	pierre.frotin@IFIP.asso.fr	0158393950
Interface Elevage	interface.elevage@orange.fr	0559044660
RC services	k.chollet@groupecristal.fr	0251915960



► Étapes à suivre



OFFRE REGIONALE **Etapes à suivre**
catalogue de formations

Comment trouver ma formation ?

- 

1 Je me rends sur la plateforme des offres de formation d'OCAPIAT :

<https://offredeformation.ocapiat.fr/>
- 

2 Je recherche ma formation en utilisant un des filtres de la plateforme mis à ma disposition. Le filtre « rechercher une formation » vous permet d'inscrire directement l'intitulé de formation souhaité.

Inscrire ici librement le libellé recherché ou repéré

Régions Organismes Domaines
- 

3 Je visualise la liste des formations issues de mon filtre. Pour visualiser le programme de formation, je clique sur **Voir la formation**. Pour visualiser les dates de session de formation, je clique sur **Voir la session**.
- 

4 J'ai choisi l'offre qui me correspond et les dates de formation, je peux débiter l'inscription de mon ou mes salarié(s) en cliquant sur le bouton **JE M'INSCRIS**.
- 

5 Je me connecte enfin à **Mon espace Ocapiat** en ligne pour finaliser ma demande de prise en charge.



OCAPIAT EN REGION

OCAPIAT, un OPCO ancré dans les territoires



OCAPIAT est implanté dans toute la France avec 15 directions régionales et le service Pêche, Cultures Marines et Coopération Maritime et au total une trentaine de points de proximité.

Notre opérateur de compétences est majoritairement rural, et chaque territoire a ses spécificités. Raison pour laquelle OCAPIAT a fait le choix de couvrir tout le territoire par des conseillers de proximité.



► Choisir une formation sur mesure



Vous n'avez pas trouvé l'action de formation qui correspond à votre besoin dans ce guide ?

**Une autre solution de financement
SUR MESURE pour former vos salariés existe !
Vous pourrez ainsi sélectionner l'action de formation,
l'organisme et les dates de votre choix.**

**Consultez notre
Solution de financement sur mesure
Pour les entreprises
de moins de 11 salariés / de 11 à 49 salariés**

